

Rebecq À LA UNE

> novembre 2011

www.rebecq.be

Le mot du Bourgmestre

Novembre est traditionnellement le mois du souvenir. Le souvenir de nos disparus, d'abord, ceux qui nous ont laissés après une longue vie ou plus tragiquement, comme récemment à Quenast lors de ce dramatique incendie, ceux qui nous ont construits, éduqués, aimés.

Le souvenir également de la libération de notre pays après la deuxième guerre mondiale, des anciens combattants qui ont sacrifié parfois leur vie pour la Belgique et que nous avons souhaité mettre à l'honneur en fleurissant toutes leurs tombes dans nos cimetières à l'occasion de la Toussaint.

Une occasion aussi de se souvenir de ceux qui restent, de ceux qui nous entourent, et de leur apporter notre écoute et notre affection au quotidien. En effet, la vie est courte et il importe de profiter de chaque instant.

Au nom du Collège et du Conseil communal, je vous présente, un peu à l'avance, tous mes vœux de bonheur en cette fin d'année.

Dimitri

[SPORTISSIMO - LA PISCINE]

Des photos des travaux

[MERITES SPORTIFS ET CULTURELS]

Tous les lauréats

[REBECQ EN FLEURS]

Les résultats

[DISTRIBUTION D'ARBRES ET VENTE DE NICHOURS]

Toutes les infos du PCDN

[SENNE ET CARRIERES]

Le journal du Centre Culturel



Compte-rendu du Conseil communal du 24 août

■ A l'unanimité, le Conseil décide d'accepter la **démision de Madame Aurore de Montpellier** de son mandat de conseillère communale.

■ Le Bourgmestre informe le Conseil des problèmes survenus sur le chantier des **Anciens Hospices** et ayant conduit à un stage provisoire des travaux. Suite à des réunions entre les différents intervenants, une note complète sera soumise au Collège du 31 août, qui statuera alors sur la reprise des travaux, en fonction des surcoûts et des possibilités techniques évoqués dans ladite note.

■ Le Conseil prend connaissance de l'élection de Messieurs Daniel Dewolf, Michel Tondeur et Jules Demol en qualité de membres du conseil de **fabrique de l'Eglise de Bierghes**; de l'élection de Messieurs Ernest Seutin et Axel Demol en qualité, respectivement, de président et de secrétaire du conseil de fabrique; de l'élection de Monsieur Ernest Seutin en qualité de membre du bureau des marguilliers de la fabrique, ainsi que de l'élection

de Messieurs Ernest Seutin, Michel Tondeur et Axel Demol en qualité, respectivement, de président, de trésorier et de secrétaire du bureau des marguilliers de ladite fabrique.

■ A l'unanimité, le Conseil annule la création d'un emplacement réservé au stationnement pour handicapés rue du Faubourg 52 pour cause de décès du demandeur.

■ A l'unanimité, le Conseil émet un avis favorable sur le projet de règlement complémentaire de circulation relatif au **marquage d'une piste cyclable unidirectionnelle de part et d'autre de la RN 280** entre les BK 0.000 et 0.207 soit du carrefour formé par la Rue du Grand Péril et de la Chaussée de Mons jusqu'à la limite de la Commune de Rebecq.

■ A l'unanimité, le Conseil décide d'installer un sens giratoire de signalisation **Chemin de Ripain**, au croisement avec la rue de la Station.

■ A l'unanimité, le Conseil adopte le **Règlement Gén-**

ral de Police approuvé par le Conseil de Police.

■ A l'unanimité, le Conseil décide que les écoles et les associations de parents et/ou amicales reconnues peuvent bénéficier de la gratuité dans le cadre d'occupations des salles communales ainsi que pour les consommations inhérentes à ces occupations.

■ A l'unanimité, le Conseil approuve le projet d'égouttage sur le tronçon rebecquois de la **Drève des Marguerites** au montant de 34.158,50€ HTVA.

■ A l'unanimité, le Conseil approuve l'avenant 2: avaloirs + fossé (tête) du marché « **Travaux Cité des Carrières** » pour le montant total en plus de 9.593 € HTVA.

■ A l'unanimité, le Conseil approuve l'avenant 3: Raccordement drains gabions du marché « **Travaux Cité des Carrières** » pour le montant total en plus de 1.340 € HTVA.

■ A l'unanimité, le Conseil approuve les **marchés** suivants :

■ FIBA, marquage des terrains (4.500 € HTVA)

■ Crèche, asphaltage de la zone entrée (3.500 € HTVA)

■ Matériel musculation Hall (2.479,34 € HTVA)

■ Achat d'appareils électromécaniques (1.350 € HTVA)

■ Radiateur de cuisine à accumulation (2.500 € HTVA)

■ Achat de luminaires (4.000 € HTVA)

■ Acquisition chaise de bureau (660 € HTVA)

■ Acquisition lame à neige (5.371,90 € HTVA)

■ Acquisition d'une remorque pour la régie technique (5.785,12 € HTVA)

■ Achat d'un tracteur (70.247,93 € HTVA)

■ A l'unanimité, le Conseil décide d'intégrer les modifications horaires telles qu'approuvées par la COPALOC dans le **Règlement d'Ordre Intérieur des écoles communales**.

■ A l'unanimité, le Conseil approuve le dossier qui sera présenté à la Province dans le cadre de l'appel à projet « **Accueil de la Petite Enfance** ».

Compte-rendu du Conseil communal du 21 septembre

■ Vu la démission de Madame Aurore de Montpellier d'Annevoie de sa fonction de conseillère communale, vu les désistements de Eric Brenard, Claudine Lienard, Isabelle Rondeau, Claude Lafarge, Marie-Claire Tomasi, Michel Eghels, respectivement, troisième, quatrième, cinquième, huitième, neuvième et dixième suppléants de la liste ECOLO suite aux dernières élections, vu que Marianne Carlier et

Valérie Verhoeven-Piret, respectivement sixième et septième suppléantes de ladite liste, ne sont plus inscrites au registre de la population de la commune de Rebecq, le **Conseil procède à l'installation de Monsieur Christian Mahy** (11ème suppléant) dans la fonction de conseiller communal et entend sa prestation de serment.

■ Par 12 OUI et 7 ABSTEN-

TIONS, le Conseil décide de poursuivre le dossier d'aménagement de la **Grand-Place de Rebecq** sur base d'une nouvelle estimation qui s'élève à 677.723,53€ TVAC, le cahier des charges restant identique et de poursuivre ce marché ainsi réévalué dans le cadre d'une procédure négociée sans publicité.

■ Le Conseil prend connaissance de la composition du conseil de fabrique et du bureau

des marguilliers de **fabrique de l'église St Martin et de la chapelle des Stes Thérèse & Maria Goretti de Quenast**.

■ Par 14 OUI et 5 ABSTENTIONS, le Conseil décide d'émettre un avis favorable sur le budget 2012 de la fabrique d'église St Géry, sur le budget 2012 de la fabrique d'église des Sts Pierre et Martin, sur le budget 2012 de la fabrique d'église St Fiacre, sur le budget

2012 de la fabrique d'église St Martin et sur le budget 2012 de la fabrique d'église de la chapelle des Stes Thérèse & Maria Goretti.

■ A l'unanimité, le Conseil approuve le plan de **remplacement des tubes lumineux** sur la commune de Rebecq, étant

donné que l'exécution de ces travaux sera prise en charge par l'Intercommunale.

■ A l'unanimité, le Conseil approuve les **marchés** suivants :

■ Renouvellement de toitures (16.750 € HTVA)

■ Renouvellement cuisine (3.750 € HTVA)

■ Désignation d'un bureau d'avocats

■ A l'unanimité, le Conseil vote les modifications à la répartition des **subsides aux associations et clubs sportifs**, en fonction des dossiers présentés.

■ Afin de renforcer l'équipe éducative des classes maternelles des écoles communales de Quenast, le Conseil décide à l'unanimité de prendre en charge, sur fonds communaux, le salaire d'un **instituteur maternel**, 26 périodes/semaine, du 01.10.2011 au 30.06.2012.

Interpeller le Conseil Communal

Vous avez des choses à dire ? Des questions à poser à vos élus ? N'hésitez pas !

La possibilité d'interpeller le Conseil Communal existe. Un Conseil spécial sera même organisé le 21 décembre prochain pour que le citoyen puisse y exprimer ses interrogations.

Comment procéder ?

Adressez votre question par écrit à l'adresse suivante : Collège Communal, Grand place 13, 1430 REBECQ, et ce avant le 6 décembre.

Pour rappel, la question doit être d'intérêt communal et public (ne pas traiter d'un problème privé), ne pas mettre en cause des personnes physiques et ne pas porter atteinte à la moralité publique.

Si la question remplit toutes ces conditions, le citoyen disposera de 5 minutes au Conseil Communal pour développer son interpellation, ensuite le bourgmestre ou l'échevin ou le président du CPAS et/ou un conseiller désigné pour chaque groupe politique disposera de la même durée pour apporter une réponse.

Votre Collège communal



Dimitri LEGASSE

Bourgmestre.
En charge de SportissimO, du Budget, de la Cohésion Sociale et des Travaux Publics

0495/33.55.60

Pour un rdv : 067/63.49.21



Marino MARCHETTI

Officier de l'Etat civil.
Premier Echevin en charge des Festivités, des Finances et du Jumelage

0476/33.66.28



Léon KYQUEMBERG

Echevin de l'Aménagement du territoire, des Seniors et des Associations Patriotiques

067/63.65.70



Jean Paul DENIMAL

Echevin de l'Environnement, de la Propreté et des Sports

0473/57.65.05



Patricia VENTURELLI

Echevine de l'Enseignement et de la Jeunesse

0476/83.88.26



Giovanna GHISU

Echevine de la Culture et du Tourisme

0478/27.65.59



Gilbert LEGASSE

Président du CPAS

0475/84.03.47

Mérites sportifs et culturels

Le 23 septembre, la Commune de Rebecq mettait à l'honneur ses artistes et ses sportifs.



Mérite culturel

Le groupe « **CLAC et les portes** » est né en 2010 au détour de l'organisation d'une fête d'anniversaire. Thierry Noesen avait composé des textes pour l'occasion et des amis musiciens les avaient mis en musique. « Clac et les portes » était né, composé de 6 personnes : Thierry Noesen (guitare et chant), Mathilde Bosquillon de Jenlis (violin), Vincent Ansaldi (accordéon), Xavier Dawant (basse), Grégory Lambot (guitare) et Diego Noesen (batterie). En février 2011, le jeune groupe est présélectionné en vue de l'attribution de la place pour défendre les couleurs de la Belgique au concours Eurovision de la chanson avec leur titre « Claquer les portes ». Il passe brillamment l'étape de la demi-finale radiophonique et se retrouve en prime time sur le RTBF lors de la grande finale de sélection du candidat belge où il termine à une belle 7^{ème} place. Il faut signaler également que leur participation à ce concours était au profit de l'ONG Graine de Vie, dont la mission est de reboiser les régions dévastées à Madagascar. Leur belle aventure continue néanmoins en mars 2011 avec la sortie de leur premier CD intitulé « Etre parmi les Hêtres ».



SPLEEN est un groupe de rock progressif composé de 5 musiciens, qui traduit en musique le spleen baudelairien en y ajoutant son propre style et sa propre interprétation. Depuis sa création en 2006, le groupe a déjà à son actif

plusieurs titres qui ont été enregistrés tantôt à Houdeng, Bruxelles ou encore simplement dans une pièce de la maison familiale du membre rebecquois du groupe : Alessandro Messina. Le groupe est avide de faire découvrir son talent et pour cela participe activement aux manifestations musicales initiées dans notre pays (Envol des Cités, festival Love in Respect à Charleroi, Concerto à 1€). A l'heure actuelle Spleen travaille sur de nouvelles compositions et enregistre en studio

Le mérite culturel est revenu à **André FAGNARD**, une personnalité rebecquoise aux multiples facettes qui n'a pas fini de nous raconter des histoires. Que ce soit par le biais de la chanson populaire, de la réalisation d'émissions publiques, ou encore l'écriture de pièces de théâtre, il a toujours trouvé un vecteur pour diffuser des récits tirés de son expérience politique notamment. Le jury a voulu mettre à l'honneur cette personnalité hors du commun, pour l'ensemble de sa carrière artistique mais également pour son parcours durant la saison 2010-2011, durant laquelle il a, à l'âge de 92 ans, publié un livre en français et wallon ! Avec son dernier ouvrage, André Fagnard poursuit son œuvre dans un souci pédagogique, celui de redonner au public le goût pour la langue wallonne.



Mérite sportif



En 1998, **Vincent GEORGE** a fait ses débuts en «poupons» à Rebecq et est déjà recruté en cours de saison par le Royal Sporting Club d'Anderlecht. De 1999 à 2005, il grimpe tous les échelons et occupe de nombreux postes pour acquérir toujours plus d'expérience. A 13 ans, après avoir réussi un test d'entrée, il intègre le centre de formation du RC Lens en France où il continue son apprentissage durant la saison 2006-2007. De retour au pays, il réintègre son club d'adoption pour 3 saisons. Il est ensuite contacté par l'entraîneur des U21 du FC Brussels qui lui propose de passer directement en U21 jusqu'en janvier 2011. Il vient tout juste de fêter ses 18 ans quand il est titularisé pour la première fois contre ST Wetteren. En mai 2011, il a signé son premier contrat pro pour 2 ans au FC Brussels.

Créé en mars 1996, le **Karaté Club de Rebecq** ne comptait au départ que peu de membres. En avril 2000, le club a accueilli un nouvel entraîneur : Olivier MAHAUDEN. Grâce à son talent, à sa persévérance et à son dynamisme, le club connaît une belle ascension tant sur le plan de la popularité que sur celui des performances. A l'heure actuelle le club compte une soixantaine d'adhérents et participe à des compétitions au niveau international. En plus d'assurer l'instruction du karaté au sein du club de Rebecq, Olivier Mahauden évolue personnellement dans la pratique de sa passion. En effet, il vient de recevoir cette saison le grade de 5ème DAN sur les 7 DAN que compte le karaté. Sachant qu'il n'y en a que 35 en Belgique, nous ne pouvions que saluer cette belle performance.



Le jury a choisi de remettre le mérite sportif aux **écoles communales de Germinal et Bierghes**. En effet, nos écoles bénéficient du travail de professeurs de gymnastique de qualité, essayant de promouvoir le sport, de faire découvrir aux enfants les valeurs véhiculées par celui-ci à travers un maximum de disciplines, parfois originales. La crosse canadienne est un sport complet développant l'esprit d'équipe. Un grand tournoi est organisé entre toutes les écoles de la Province. Cette année, plus de 77 équipes représentant 34 écoles du Brabant Wallon ont pris part à ce tournoi. Dans ce but, nos écoles ont travaillé plusieurs mois avec leurs professeurs de gymnastique avant de présenter aux neuf épreuves éliminatoires. 20 équipes sur 77 se sont qualifiées pour les demi-finales à Perwez. Parmi ces équipes sélectionnées se trouvaient les écoles communales de Quenast et de Bierghes. A l'issue des épreuves de demi-finales, les écoles communales de Bierghes et Germinal ont décroché le droit de participer à la finale, où il n'y avait plus que 8 équipes en lice, sur 77. Et parmi ces 8 équipes se trouvaient nos deux petites écoles ! Malgré une

détermination de fer et un courage hors norme, nos élèves n'ont pas obtenu le titre suprême. Mais le seul fait de participer à ce tournoi et d'arriver au dernier échelon s'est avéré une expérience riche en émotions. Un bel exemple de travail d'équipe que le jury a choisi de plébisciter !

[6] Rebecq à la UNE

Bravo ! ■

De nombreux clubs et champions ont reçu les félicitations du jury pour leurs victoires :

Tennis :

Le **Tennisland** réalise de beaux résultats :

- **Felix ROMEO** : 1/2 finaliste du Championnat de la Communauté française, qualifié pour la finale belge. Vainqueur du Championnat du Hainaut en moins de 10 ans. Avec Esteban Leman, 1/2 finalistes AFT.

Judo :

Le **Judo Club** a ses graines de champion :

- **Equipe jeunes - 17 ans - Loïc DEVROUX, Cassiel VAN SLIJPE, Guillaume DELVAL et Jason BUNGENEERS** : vainqueur de l'Iris Team Trophy (interclub par équipes). Par ailleurs, Cassiel et Loïc sont Vices Champions de Brabant 2011 et Cassiel a obtenu à l'âge de 16 ans le grade de ceinture noire 1er dan
- **Antonino MILIOTO** : Antonino est ceinture noire 2ème dan et a terminé 5ème aux Championnats d'Italie
- **Rafael CAPIZZI** : 14 ans, Vice Champion de Brabant, Vice-Champion Régional francophone et 3ème aux Championnats de Belgique 2011

Mini foot

- Le **Dynamo Rebecq** est champion de P2 et monte en P1
- **Ajax Rebecq 2** est champion de P4 et monte en P3
- **MJ Rebecq** est montant de P5 en P4



Foot

- L'équipe de la **RUS Rebecquoise B** est championne de P4 et monte donc en P3.



Karaté

Le **Karaté club de Rebecq** a lui aussi ses talents :

- **Younmi NOVO** : elle a 9 ans, 1ère en kata à la compétition de Mont sur Marchienne, à la compétition internationale de Soumagne, à la compétition internationale d'Arlon et 1ère en kata au Championnat de Belgique
- **Quentin MAHAUDEN** : il a 10 ans, 1er en kumité (combat) à la compétition internationale de Soumagne, 3ème en kumité à la compétition de Mont sur Marchienne et à la compétition internationale de France
- **Thierry THIBAUT** a réussi son examen de 3ème DAN et fait désormais partie des 140 3ème DAN de la Fédération Francophone de Karaté



Votre service technique travaille pour vous



Renouvellement des carrelages et des menuiseries dans la zone sanitaire de l'Ecole Communale Ruelle Al Tache



Travaux dans les cimetières



Placement de l'eau courante dans le cimetière de Bierghes



Création d'un filet d'eau Sentier Froidmont



Création de zones de stationnement devant l'école de Bierghes



Placement de jeux dans le parc communal



Réfection des casse-vitesses Rue Duc d'Arenberg



Mise sous tuyau du fossé au Rieu Diesbecq

Trois espaces multisports pour les jeunes à Rebecq, Quenast et Bierghes

Grâce à un subside de la Région Wallonne (Infrasports), nous avons pu installer trois espaces multisports. Il s'agit d'espaces multifonctionnels qui permettent aux jeunes de pratiquer différents sports en toute sécurité (minifoot, basket, volley...). A Quenast, l'espace est situé sur le lieu-dit « prairie Girardi », il est fonctionnel depuis le 26 août. A Rebecq et Bierghes, les travaux de fondation et de réalisation des dalles de sol ont eu lieu, la pose de structures et des gazons synthétiques suivra en fonction des conditions atmosphériques. Ces espaces sont dédiés à la pratique du sport pour tous et par tous. Leur usage est gratuit. Il est bien entendu important que les utilisateurs respectent l'outil mis à leur disposition, ainsi que les riverains avoisinants afin de ne pas générer de nuisances. La vie d'un quartier est aussi fonction de ses infrastructures et, petit à petit, votre commune aménage des espaces de loisirs, qu'il s'agisse de pouvoir pratiquer le sport, de plaines de jeux (notamment de nouvelles installations dans le parc communal et prochainement à Quenast à la prairie Girardi), d'espaces de détente avec kiosques, tables de pique-nique (comme aux Agaces, à Wisbecq, aux Croix de Feu).



La Commune travaille pour vous ! ■

Nos ouvriers travaillent sans relâche pour maintenir nos villages propres et aménagés. Pourtant, même si le travail paie et si nos routes sont désormais bien plus propres et avenantes, nous constatons que les comportements ne changent pas.

Nous ramassons chaque semaine 25 tonnes de déchets en tous genres abandonnés à droite et à gauche, le long des voiries !



Et cela, alors que notre commune dispose d'un parc à conteneurs gratuit, de ramassages à domicile de déchets ménagers, de cartons, de PMC, de branchages et d'un service de broyage à domicile gratuit. Ce temps que les ouvriers doivent consacrer au



ramassage des dépôts clandestins est du temps qu'ils n'ont pas pour réaliser des travaux de plus grande ampleur (asphaltage, pavage de trottoirs, travaux d'égouttage, aménagements...).

Nos ouvriers ont donc réalisé une grande campagne de sensi-

bilisation et vous verrez prochainement ces affiches fleurir dans notre village, pour rappeler à tout un chacun ce travail de l'ombre, et l'importance pour tout un chacun de respecter ce travail tellement nécessaire au maintien d'un cadre de vie agréable.

Motocyclistes : ceci vous concerne ! ■

Depuis le 01 septembre 2011, un nouvel Arrêté royal visant à promouvoir la sécurité et la mobilité des motocyclistes est entré en vigueur (A.R. 11 juin 2011 publié au Moniteur Belge le 20 juin 2011).

L'inspecteur principal Christian BEELEN, chef de la brigade circulation de la zone de police Ouest Brabant wallon, nous explique les principaux changements: «Antérieurement à cette loi, les motocyclistes étaient autorisés à conduire en T-shirt et en tongs. Ils n'avaient aucune obligation vestimentaire, hormis le port d'un casque». Ce n'est plus le cas; ils doivent, et ce depuis le 1er septembre de cette année, porter des vêtements de protection sous forme de gants, veste à manches longues, pantalon ou combinaison ainsi que des bottes ou bottillons qui protègent les chevilles.

La « remontée de file », anciennement tolérée, est maintenant réglementée. Les motocyclistes peuvent dorénavant circuler entre les bandes de circulation et les files. Conduire plus vite que les véhicules qui s'arrêtent ou roulent lentement n'est plus considéré comme un dépassement. Ce n'est cependant autorisé que si le motocycliste ne dépasse pas la vitesse de 50 km/h et que la différence de vitesse ne dépasse pas 20 km/h.

Le rangement d'une motocyclette sur un trottoir et en agglomération sur un accotement en saillie est maintenant autorisé pour autant que cela ne gêne pas ou ne rend pas dangereux la circulation des autres usagers et à condition de laisser libre une bande praticable d'au moins 1,50 mètre de largeur. »

Et l'inspecteur - motard Christophe OLIEMANS de préciser :

« L'âge des passagers est dès à présent également réglementé. Les enfants de moins de 3 ans ne peuvent être transportés sur un cyclomoteur (- de 49cc) ou sur une motocyclette. Pour les enfants âgés de 3 à 8 ans, ils ne peuvent pas, quant à eux, être transportés sur une motocyclette d'une cylindrée de plus de 125 cm³. »



Nous avons demandé à l'agent de police, Michel VLEMINCKX, motard à la brigade circulation de la zone de police, les conseils qu'il donnerait aux conducteurs et passagers de motocyclettes : « En tant que motard, que ce soit dans ma vie privée ou pro-



fessionnelle, je préconise un bon équipement afin d'être protégé au mieux en cas de chute. En tant qu'usagers faibles, notre intégrité physique est plus que mise en péril lors de nos escapades à 2 roues. Je ne peux donc

que conseiller à tous les motocyclistes une bonne protection vestimentaire et de ce fait respecter le nouvel Arrêté en vigueur. »

L'inspecteur principal et sa brigade comptent bien mener des actions en vue de faire respecter cet Arrêté : « La brigade circulation est composée de 4 motards et de 3 agents. Nous sommes tous très sensibles à la sécurité des usagers faibles. Depuis la mise en place de cette nouvelle loi, nous avons mené des actions préventives afin de sensibiliser un maximum de personnes. Nous continuerons dans ce sens mais nous dresserons procès-verbal quand cela s'avérera nécessaire. »



**Muriel DELEN, inspectrice principale
Responsable communication
ZP Ouest Brabant wallon**

La piscine : des photos des travaux ■



Depuis le 16 août dernier, vous avez pu voir l'installation du chantier de construction de la piscine sur le terrain se situant à l'arrière du Vélodrome (non visible directement depuis la route, mais accessible via le Chemin de la Chaussée où une bache vous indique l'emplacement de la piscine en construction).



Comme vous le constaterez sur ces photos, les grues sont entrées en action pour creuser les fondations.

Pour rappel, il s'agira d'un bâtiment comprenant 3 ailes : une aile dédiée aux espaces piscine (comprenant une pataugeoire haricot, un bassin d'apprentissage, une piscine de 25 mètres huit couloirs, des gradins, une large baie vitrée avec un accès à un solarium extérieur), une aile dédiée aux espaces vestiaires et douches et une aile dédiée aux bureaux et locaux techniques et administratifs. Une cafétéria avec vue sur les piscines sera située entre le hall d'accueil et l'espace piscine. Le bâtiment ne se situe pas en bordure de voirie, il sera entouré d'un grand parking permettant également aux autocars de virer et de stationner, le tout dans un cadre verdurisé.



Le site internet de l'Intercommunale www.sportissimo.be vous tiendra informés tout au long du chantier de l'avancement de celui-ci et des différentes étapes de la construction.

Quenast'ivales ■

Quenast'ivales est un évènement festif et ludique qui s'adresse aux familles et aux enfants. Les activités sont toutes gratuites et axées sur le sport et l'amusement. Les activités suivaient étaient accessibles de 10h à 18h : Initiation au quad, mur d'escalade, châteaux gonflables, petite plage, parcours aventure, tournoi de



pétanque. Les commerçants de la Place ont proposé de la restauration tandis que le Comité d'Animation de Village de Quenast a tenu un bar. Le projet Quenast'ivales est une organisation de la Commune de Rebecq (service de cohésion sociale), du Centre culturel et de la Maison de jeunes.

On recherche des étudiant(e)s ■

Vous êtes étudiant(e) et vous souhaitez travailler durant les plaines de vacances organisées par la Commune et/ou le CPAS ? Remplissez le formulaire ci-dessous et renvoyez-le à l'Administration Communale, Grand Place 13, 1430 REBECQ. Infos: 067/63.49.33

Formulaire de candidature - Coordonnées du candidat :

Nom : Adresse mail :
Prénom : Profession ou études en cours :
Lieu et date de naissance : N° de registre national :
Adresse complète : N° de compte bancaire :
Téléphone et/ou G.S.M. :

Tranche d'âge pour laquelle vous vous portez candidat :

2 ½ à 6 ans - 6 à 12 ans

Disponibilité(s) :

Vacances de Carnaval du 20.02.2012 au 24.02.2012

du 30.07.2012 au 03.08.2012

Vacances de Printemps du 02.04.2012 au 06.04.2012

du 06.08.2012 au 10.08.2012

du 10.04.2012 au 13.04.2012

du 13.08.2012 au 17.08.2012

du 20.08.2012 au 24.08.2012

Vacances d'Été

du 09.07.2012 au 13.07.2012

du 16.07.2012 au 20.07.2012

du 23.07.2012 au 27.07.2012

Vacances d'Automne du 29.10.2012 au 02.11.2012

Vacances d'Hiver du 02.01.2013 au 04.01.2013

Brevet et/ou titre acquis :

Avez-vous le BEPS (brevet des premiers soins) ? Oui Non

Expérience(s) professionnelle(s) :

Pouvez-vous détailler vos différentes expériences professionnelles en centre de vacances et/ou en mouvement de jeunesse

Avez-vous déjà signé un contrat moniteur (article 17) durant cette année civile ?

Oui Dans ce cas, veuillez indiquer ci-dessous pour quel employeur et le nombre de jours :

Non

Avez-vous déjà signé un contrat étudiant durant cette année civile ?

Oui Dans ce cas, veuillez indiquer ci-dessous pour quel employeur et le nombre de jours :

Non

En remettant ce formulaire complété, je m'engage : à participer à une session de formation (plus particulièrement pour les vacances d'été), à joindre une lettre de motivation et un CV., à signaler tout changement, faisant référence aux différentes données de ce formulaire, le plus rapidement possible.

Ajouter ci-dessous vos commentaires :

Date et signature :

Rebecq en fleurs

Comme chaque année, le Concours «Rebecq en fleurs» organisé par l'Administration communale a motivé de nombreux participants à fleurir leur quartier. Voici les heureux gagnants :

Catégorie Jardins fleuris

- 1] BRAN Claude, Chemin du Chenois 6
- 2] DURIEUX Ghislaine, Drève du Bois des Moines 15
- 3] DESMET Eliane, Avenue des Rokètes 2A
- 4] PATURIEAUX Philippe, Rue Haute Franchise 81
- 5] GREGOIRE Thierry, Rue des Cendres 36

Mention spéciale Coup de Cœur :

Ecole Communale Ruelle Al Tache

Catégorie Façades fleuries

- 1] RUZICKA Michel, Chemin Champ du Moulin 2
- 2] TRESNIE Simone, Chemin de la Chaussée 52
- 3] DETRIE Daniel, Avenue de sRokètes 20
- 4] CORFERS Yves, Rue Crollies 54
- 5] TYTENS Luc, Chemin du Stoquois 39

Catégorie Façades et Jardins fleuris

- 1] CHEVALIER Roger, Chemin du Stoquois 83
- 2] LATTENIST Françoise, Chaussée d'Enghien 69
- 3] BOLEN Barbara, Route de Quenast 56
- 4] FIXELLES Paul, Chemin de Wisbecq 10
- 5] DERIDDER José, Chemin du Beau Site 7

Catégorie « Jardin au naturel »

- 1] HOCQUET Benjamin, Rue Haute 10
- 2] KEPPENS Charly, Rue Mont Plaisir 26
- 3] MAES Flore, Rue Haute 60

Photos : Luc TYTENS



Rénovation des Anciens Hospices : des nouvelles du chantier

Le chantier visant à réaffecter les Anciens Hospices pour y installer les administrations de la Commune et du CPAS, grâce à un important subside de la Région Wallonne, a débuté le 4 avril 2011. Durant les phases de démolition, des analyses complémentaires ont été réalisées en matière de stabilité des maçonneries existantes à maintenir et des fondations de l'immeuble. Le chantier a été staté en juillet/août, durant une période qui coïncidait partiellement avec l'interruption pour vacances d'été de l'entrepreneur, afin de limiter au maximum l'interruption de l'activité. Ces jours ont été mis à profit afin d'analyser la situation

et de déterminer les solutions techniques à apporter à tous les éléments qui n'avaient pas pu être analysés à cause de l'inaccessibilité du bâtiment.

Le chantier a ensuite repris en date du 1er septembre et ne devrait plus, sauf accident, être sujet à interruption. Les modifications apportées au projet ainsi que les modes de réalisation porteront le délai d'achèvement des travaux à 352 jours ouvrables en lieu et place des 310 jours prévus l'adjudication.

[14] Rebecq à la UNE

Notre formation Provélo ■

Ce vendredi 9 septembre 2011, nous avons participé à l'activité Provélo avec notre moniteur Alexandre.

Il nous a enseigné les bases du code de la route par une vidéo. Nous sommes ensuite sortis dans la cour pour vérifier nos vélos.

Le moniteur y avait installé un parcours afin de mettre en pratique nos connaissances.

Après-midi, nous sommes partis en promenade dans le village. Cette journée s'est terminée avec de belles joues rouges et une grande fatigue.

On a constaté que nous n'étions pas prêts pour le tour de France.



Ecole Communale de Germinal

Dernières minutes ■

Eclairage défectueux

Nous vous rappelons que ce n'est pas la Commune qui effectue les travaux de réparation de l'éclairage public, mais bien l'intercommunale SEDILEC. Toutefois, n'hésitez pas à contacter l'Administration Communale au 067/63.49.20 pour signaler toute panne. Les services transmettront vos informations à SEDILEC, qui programmera ainsi les travaux de réparation lors de sa tournée sur notre commune (une tournée tous les 15 jours environ).

Annuaire téléphonique

Par souci d'écologie, la prochaine distribution des annuaires téléphoniques ne sera pas automatiquement reconduite auprès des habitants de la commune. En effet, afin d'éviter aux non-utilisateurs des bottins la distribution de ceux-ci, il vous sera désormais

possible de résilier votre inscription auprès des sites suivants et ce, **avant le 23/11/2011** : www.pagesdor.be www.pages-blanches.be <http://info.truvo.be/nc/fr/opt-out-form/> www.1307.be ou www.1207.be

Passé ce délai, vous pourrez toujours effectuer cette démarche mais votre demande sera prise en compte pour la distribution de l'année prochaine.

Inscrivez-vous au basket

Le Royal Basket Ball Club de Rebecq réouvre ses inscriptions pour jeunes. Si tu es né avant 2004 et que tu désires pratiquer le basket-ball, contacte le club au 0473/96.46.04 après 17h ou visite le site www.rbbcrebecq.be

D'où viennent les noms de nos rues... ■

BIERGHESS - Rue du Sartiau : Ce nom vient de Sart, qui est un terrain stérile couvert de broussailles mais qui sera déboisé ou défriché. La Rue du Sartiau s'étend en deux branches, depuis la route de Quenast jusque la Chaussée d'Enghien, et jusque la Rue Basse.

WISBECQ - Rue Sablonnière : Coupée par la Route Industrielle, la Rue Sablonnière permettait de joindre la Rue Crollies à la Rue du Buchot depuis le milieu du siècle passé. Une sablonnière est un lieu d'où on tire le sablon (sable à grains fins).

REBECQ - Avenue des Rokètes : Il s'agit d'un cul-de-sac terminé par un rond-point établi en 1972 pour desservir les maisons construites dans l'espace construit entre la

Rue de la Cure et la Rue Parmentier. Le mot Rokètes vient de roche. Cette colline, très pierreuse, abrite le cimetière. C'est pourquoi, pour les anciens, aller à « les Rokètes » signifie glisser lentement vers le repos éternel.

REBECQ - Rue Marais à Scailles : Au 19ème siècle, elle s'appelait la rue Marais à Escailles. La présence de fossés comblés près de la ferme laisse supposer la présence à cet endroit du Château de Rebecq détruit par Maximilien d'Autriche en 1488. Les Scailles sont visibles dans les talus à gauche en allant vers la ferme. Il s'agit d'ardoises et lesdits talus sont effectivement composés de schistes pouvant contenir des ardoises. Comme la qualité de celle-ci était médiocre à Rebecq, il y eut des débuts d'exploitation

mais très vite abandonnés.

QUENAST - Chemin de la Chaussée : Avant 1850, le Chemin de la Chaussée allait du Vieux Chemin de Mons au rond-point du Faubourg. C'est sous cette route que passaient les wagons de pierre de Quenast qui, sur un plan incliné automoteur, descendaient du Blocquiau vers la gare de Quenast. La Rue de la Station et la Rue de l'Ecole actuelle sont des morceaux de cette ancienne route.

Rubrique proposée avec l'aide du Cercle d'Histoire et de généalogie de Rebecq « REWISBIQUE ». Vous la retrouverez dans les prochains numéros du Rebecq à la une

Envie de vous impliquer ? Devenez Citoyen-relais ! ■

Le service communal de Cohésion sociale a pour objectif le développement social des quartiers. Il travaille notamment au retissage des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels. Dans ce cadre, un nouveau projet est lancé : la mise en place de citoyens-relais dans différents quartiers de notre commune. Ceux-ci auraient pour mission d'être le relais des problématiques de leur zone (problématiques concernant bien entendu l'intérêt général et non privées) vers le service de Cohésion Sociale et de renseigner notamment les ouvertures de voirie, souvent réalisées sans les mesures de sécurité adéquates.

Comme vous le verrez sur la carte ci-contre, la Commune a été divisée en 8 grandes zones et il serait intéressant de disposer de citoyens-relais dans chacune d'elles.

Vous avez envie de vous impliquer pour votre village, sans être pour cela membre d'un mouvement politique ?

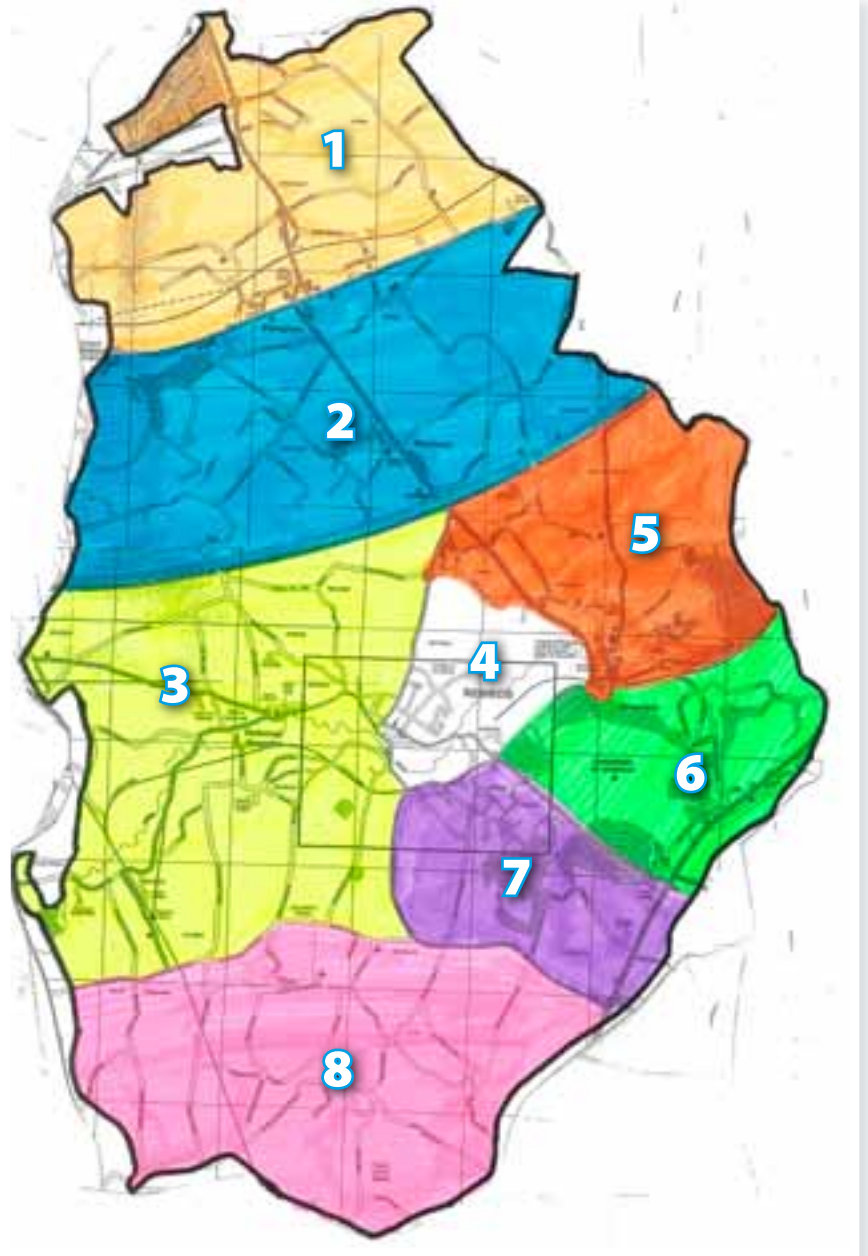
Vous souhaitez participer à cette nouvelle dynamique de retissage des liens dans votre quartier ?

Devenez citoyen-relais !

Participez sans engagement à une réunion d'information sur ce projet le mardi 13 décembre à 19h à la Salle Communale de Quenast

Contact :

Service communal de Cohésion Sociale
benjamin@rebecq.be
ou hassan@rebecq.be ou 067/63.49.35



Talon à compléter et à déposer ou renvoyer au Service de Cohésion Sociale, Grand Place 13, 1430 REBECQ

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Participerai sans engagement à la séance d'information organisée le 13 décembre à 19h à la Salle Communale de Quenast

Suis concerné par la zone n°

Distribution d'arbres pour la Sainte-Catherine ■

le samedi 26 novembre 2011 de 10h00 à 14h00

en collaboration avec le PCDN de Rebecq, le Cercle Horticole et les Guides Composteurs de Rebecq

A l'occasion de la semaine de l'arbre, une distribution d'arbres aura lieu de 10h00 à 14h00 le samedi 26 novembre 2011 au Petit Moulin d'Arenberg. Plus de 2000 arbres seront ainsi distribués gratuitement par les membres du PCDN de Rebecq.

Cette année les essences mellifères sont mises à l'honneur. Plantez un arbre mellifère, vous contribuerez activement au développement des abeilles et bourdons butineurs, qui jouent un rôle majeur dans la reproduction des espèces végétales, elles-mêmes nécessaires à la survie de nombreuses espèces animales. Un geste simple pour préserver la biodiversité !

Vous pourrez faire votre choix parmi les espèces d'arbres disponibles: Aubépine, Amélanancier, Bourdaine, Cassis, Charme, Cornouiller mâle, Cornouiller sanguin, Eglantier, Framboisier, Groseillier, Groseillier à maquereau, Hêtre, Noisetier, Prunellier, Sureau noir, Sorbier des oiseleurs.

Afin de pouvoir recevoir vos arbres gratuits (3 par ménage), il faudra vous munir du présent Rebecq à la Une, qui sera oblitéré le jour de la distribution.

Sur place, dégustation gratuite de jus de pomme fraîchement pressé

Stand d'information sur le jardinage et conférence sur les anciennes variétés de légumes

Cultiver des anciennes variétés de légumes, de plus en plus de jardiniers amateurs s'y mettent et redécouvrent ainsi une incroyable diversité de formes, de couleurs, et de saveurs oubliées.

Un spécialiste du Cercle horticole sera présent au Petit Moulin lors de la distribution d'arbres pour vous conseiller à ce sujet.

objectif
nature
PCDN - REBECQ



Stand d'information sur le compostage à domicile

Cette année encore, le groupe des guides composteurs de Rebecq sera présent lors de la distribution d'arbres du samedi 26 novembre pour répondre à toutes vos questions et vous donner des conseils pour bien démarrer un compost et obtenir un beau résultat sans difficultés, supports didactiques à l'appui !



Vente de nichoirs à l'occasion du marché de Noël

Au Grand Moulin d'Arenberg

Samedi 10 décembre (de 13h à 20h) Dimanche 11 décembre (de 11h à 18h)

Dans le prolongement des animations «Hôtel à insectes dans les écoles» menée par le PCDN, des nichoirs spécifiques à l'installation des insectes (abeilles et guêpes solitaires, coccinelles, papillons, forficules) seront mis en vente lors du marché de Noël. Les habitants de Rebecq pourront acquérir ces gîtes à moindre prix grâce à l'intervention de la commune dans leur prix d'acquisition. Les personnes extérieures à la commune pourront, elles, obtenir les nichoirs à prix coûtant.

Des nichoirs à oiseaux seront également disponibles à tous à prix coûtant.

Les stocks seront limités sauf commande de votre part auprès de Damien HUBAUT au 0475/78.38.25 avant le 1er décembre 2011. Pour les demandes sur place, à défaut de commande, les articles seront disponibles dans la limite des stocks.



Armoire à abeilles et coccinelles



Abri chrysope



Bloc insectes



Abri insectes

Afin de pouvoir profiter de la réduction offerte aux Rebecquois, il faudra vous munir du présent Rebecq à la Une.

Panathlon, Esprit du sport

L'exposition « L'esprit du sport » du Panathlon a fait escale à Rebecq, au Hall omnisport. Durant une semaine, le public et les élèves de nos écoles ont pu découvrir cette exposition mettant en avant les valeurs du sport : le fair-play, le respect...

La Maison de Jeunes a participé au vernissage de l'expo et à la mise en scène (panneaux voilés à découvrir, parcours à suivre selon les 5 thèmes de l'expo: participation, fair-play, fraternité, respect, émotion) ainsi qu'à la création d'une fresque murale le long de l'entrée du Hall Omnisport.



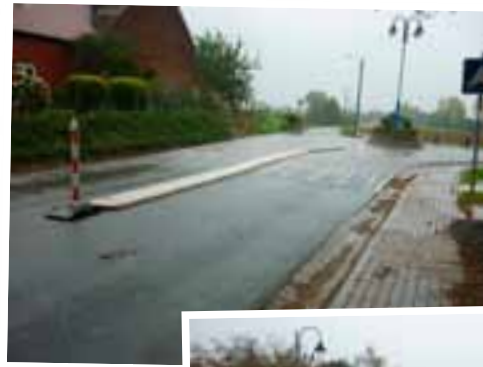
Aménagements de sécurité

Un travail de participation citoyenne !

Plusieurs quartiers avaient sollicité la Commune afin de résoudre les problèmes liés à la vitesse excessive. Le Collège a alors initié une série de rencontres avec tous les riverains des rues concernées, afin de réfléchir ensemble à ces problématiques et essayer de trouver des solutions durables.

Ce type de démarche demande du temps, entre les réunions, les rapports d'expert (police, inspecteur en matière de mobilité), validation par les organes compétents (conseil communal, tutelle de la Région wallonne). Aujourd'hui, nombre de ces dossiers initiés en début de législature voient leur aboutissement concret par la pose d'infrastructures sur le terrain.

Tous ces aménagements devront maintenant être testés et leur efficacité évaluée. Il va de soi que tous les dispositifs du monde n'empêcheront pas les mauvais comportements des conducteurs. La première mesure à prendre est que chacun adapte sa propre vitesse, quel que soit le quartier où il circule.



Aménagement du rond-point au Petit Spinoi



Placement de chicanes Rue Sainte Renelde



Création d'un rond-point au Chemin de Ripain



Placement d'un coussin berlinois Chemin de la Chaussée



Placement de potelets et d'un rétrécissement Rue du Montgras

Chantiers en cours

RUE DE REBECQ

Suite aux inondations, les conduites de gaz déjà vétustes situées Rue de Rebecq avaient beaucoup souffert. Il a donc été décidé dans un souci de sécurité de renouveler toutes ces conduites. Nous sommes entrés dans la dernière phase des travaux. Du 22/11/2011 au 29/11/2011 aura lieu la mise sous pression des nouvelles canalisations et l'abandon des anciennes. Ces travaux nécessitent une ouverture en demi-voirie avec utilisation de feux tricolores.

RUE DU BOUSSART

Nous arrivons à la fin du chantier de viabilisation du lotissement rue du Boussart. Tous les travaux préparatoires (fraisage, mise en place des bordures et des filets d'eau, inspection de l'égouttage, etc.) doivent être réalisés pour le 20 novembre 2011 afin de terminer par l'asphaltage avant la fin novembre.

CHAUSSEE DE LA GENETTE

La réfection complète (égouttage & impétrants) de la Chaussée de la Genette depuis la rue Trieu du Bois jusque l'habitation portant le n°79, a commencé le 05 septembre dernier et devrait se terminer vers le 28 mai 2012.

Ces travaux seront réalisés en trois phases distinctes

- 1] phase I de la rue Trieu du Bois jusqu'au n°44 de la Chaussée de la Genette du 05/09/2011 au 15/11/2011 ;
- 2] phase II du Sentier Tout Blanc au n°79 de la Chaussée de la Genette ; du 17/10/2011 au 30/11/2011 ;
- 3] phase III du Sentier Tout Blanc au n°44 de la Chaussée de la Genette du 29/11/2011 au 28/05/2011.

Concrètement, chaque phase commence par la pose de l'égouttage qui nécessite la fermeture complète de la voirie par tronçons. A la suite, les impétrants posent leurs câbles en travaillant en demi voirie. En soirée et les week-ends, la circulation est rétablie. Dès fermeture des tranchées, un béton de propreté est posé afin de permettre le passage avant l'asphaltage définitif.

Au fur et à mesure de l'avancement des travaux, nous essayons de prendre les mesures de circulation qui s'imposent (ex : réouverture du Sentier Cliquet dans les deux sens). Au moment de lire ces lignes, la phase I sera terminée et la circulation définitivement rétablie entre la rue Trieu du Bois et le n°44 de la Chaussée de la Genette.

Etat civil ■

Ils sont arrivés

En mai (suite),

(une erreur s'était malencontreusement glissée dans notre numéro précédent, voici le petit Ethan !)



Ethan LAIRIN, né le 30 mai, chez Cindy Themont et Ludovic Lairin

En août,

Enora DUBOIS, née le 3 août, chez Jessica Van Vaerenbergh et Patrice Dubois

Luciano MESSINA, né le 5 août, chez Jessy Young et Antonio Messina



Francesca CUFFARO, née le 8 août, chez Carmeline Capostagno et Libertino Cuffaro

Céline VAN LIEFFERINGE, née le 8 août, chez Corinne Roland et Peter Van Liefferinge

Tom D'HOOGHE, né le 8 août, chez Dorothée Bouillard et Benjamin d'Hooghe

Adelina VARTOLOMEI, née le 19 août, chez Lia Vartolomei et Nicolae Vartolomei

Jean-Battisti BIANCHINI, né le 20 août, chez Muriel Battocolo et Laurent Bianchini

Samuel DE DONCKER, né le 22 août, chez Rita Bonanno et Raphaël De Doncker

Dario LECHEIN, né le 22 août, chez Mélanie Lechein

Massimo CAEDDU, né le 25 août, chez Madalena Duperrois et Claudio Cadeddu



Nora DENAYER, née le 25 août, chez Angélique Fulco et Frank Denayer



Nathan TRESNIE, né le 28 août, chez Coralie Delplanque et Jérémy Tresnie

Noam NOVALET, né le 29 août, chez Juliette Gillot et Fabian Novalet

En septembre,

Céléna PILLET, née le 2 septembre, chez Valérie Mahy et Cedric Pillet

Luna VECCHIATO, née le 7 septembre, chez Isabelle Godefroid et Olivier Vecchiato

Ugo DURE, né le 10 septembre, chez Emilie Robyns et Jonathan Duré

Kyle COOREMANS, né le 11 septembre, chez Tatiana Vankerckhoven et François Cooremans

Ilona DE VISCH, née le 16 septembre, chez Cindy Blommaert et Michaël De Visch

Luna GOLDIN, née le 16 septembre, chez Daisy Dierickx et Grégory Goldin

Adrien MAUCQ, né le 19 septembre, chez Nathalie Vandenberghe-Limbourg et Benjamin Maucq



Jérôme et Maximilien SAINTES, nés le 28 septembre, chez Sophie Keymolen et Christophe Saintes

Lionel SENTERRE, né le 29 septembre, chez Sandrine Lange et Christophe Senterre

Joël NAHIMANA, né le 30 septembre, chez Diamvutu Nkiluantuma et Frank Nahimana

Luna VAN DEN BRIL, née le 30 septembre, Jennifer Menut et Geoffroy Van den Bril

En octobre,

Batiste DERNY, né le 4 octobre, chez Virginie Oster et Tommy Dery



Chloé VERHAEREN, née le 7 octobre, chez Alessandra Zizzi et Matthew Verhaeren

Elina DEWACHTER, née le 7 octobre, chez Julie Roland et Guy Dewachter



Noa SEGHERS, né le 11 octobre, chez Magali Bauloye et Frédéric Seghers

Amandine VAN DEN KEYBUS, née le 12 octobre, chez Gwennaëlle Hupez et Dirk Van den Keybus



Daan BEKAERT, né le 15 octobre, chez Simone van Troost et Joris Bekaert

Bruno GRANDI, né le 18 octobre, chez Gwendoline Rolet et Xavier Grandi

Ils se sont mariés

En août,

Le 13, Aurélie François et Kévin Vanderschueren

Le 20, Alexandra Bos et Michaël Croeckaert

En septembre,

Le 3, Anne Suys et Michel Convens

Le 3, Nadine Marit et Philippe Tresnie

Le 3, Patrizia Paolillo et Jean-François Grosjean

Le 9, Abderrahim Animar et Samia Sghaïer

Le 10, Delphine Masson et Vincent Jonckheere

Le 10, Valérie Delwart et Julien Marquebreucq

Le 10, Véronique Bruyninx et Rudy Mommaert

Le 17, Sylvie Cornelis et Frédéric Daniëls

Ils nous ont quittés

Nous indiquons les décès lorsqu'ils sont transcrits. Selon la commune du décès, la procédure peut prendre quelques semaines avant que la transcription soit effective. C'est pourquoi la liste ci-dessous n'est pas exhaustive.

En juin, Joseph GIELIS, Jean HILLEN, Francine DEQUEVY, Simonne COCHE, Michel SANTE, Marius BERSIPONT

En juillet, Andrée TRAMASURE, Carmela MORAVA, Luc PLATIAUX, Justine DECONINCK, James HENRION, Chantal RENIER, Jean MASURE, Denise SAUTOIS

En août, Etienne VERBEKEN, Enore PUGNALE



Senne et Carrières

le journal du Centre culturel

> novembre 2011

Ateliers

Percussions africaines

Cours donné par David Manderlier
Chaque mercredi à 18h30, tarif : 25 €/mois

Renseignements et inscription : Centre Culturel : 067/63.70.67

Cayoteu

Théâtre français, chaque mardi à 20h.

Responsable et contact : Michel VERHEYDEN : 067/63.61.25

Théâtre français, chaque mercredi à 20h.

Responsable et contact : Jean-Luc DIEU : 067/64.91.71

Les Amitiés du mercredi, tricot, rotin, macramé, crochet, ...

Chaque mercredi de 9h à 12h.

Responsable et renseignements : Claire BORREMANS : 0498/24.22.94

NOUVEAU : compositions florales

Un jeudi par mois de 18 à 20h, 20€/cours, matériel compris
Réservation obligatoire au plus tard le lundi soir précédant l'atelier.
Cours : 17/11, 15/12, 19/01, 16/02, 15/03, 19/04, 10/05 et 14/06.

Atelier de compositions florales
Un jeudi par mois
De 18h à 20h
1er atelier : le 15 septembre
Salle communale de Quenast
20€ la séance
Rens. et inscriptions:
asbl Centre culturel de Rebecq
067/637.067 - ccr.02@skynet.be
www.rebecqculture.be



LA DANSE POUR TOUS
Ambiance conviviale et sympathique, cours donnés par des professeurs diplômés où chacun apprend à son rythme et dans la bonne humeur.
Chaque jeudi 1er cours 22/09 GRATUIT
19:30-20:30 danses de ligne (solo)
Merengue, bachata, samba, rumba, cha cha, ...
20:30-21:30 danses de salon (couple)
Rock, tango, valse, salsa, ...
30 €/pers. les 5 séances
Salle Communale de Quenast
Rens. et inscriptions :
asbl Centre culturel de Rebecq
067/637.067 - ccr.02@skynet.be
www.rebecqculture.be

NOUVEAU :

la danse pour tous

30€/personne/5 séances, premier cours

GRATUIT

Danses en ligne (solo) :

Vous adorez danser mais n'avez pas de partenaire ? Alors ce cours est pour vous. Venez bouger sur les rythmes latino et actuels comme la salsa (shines), merengue, bachata, samba, rumba, cha cha...

Danses de salon (en couple):

Vous avez toujours eu

envie de savoir danser ? (Rock, tango, valse, salsa, ...). Venez nous rejoindre

: ambiance conviviale et sympathique, salle spacieuse, cours donnés par des professeurs diplômés où chacun apprend à son rythme et dans la bonne humeur. Inscriptions toute l'année.

Annick et Baingio font partie des tops danseurs 'ballroom' de Belgique. Depuis leur rencontre, ils ont foulé les pistes de pas mal de parquets tant au niveau national qu'international.

Danser est plus qu'un hobby, c'est aussi l'occasion de passer une bonne soirée, faire de nouvelles connaissances. Pour eux, danser, c'est plus qu'un cours, c'est leur passion.



Concours d'écriture peu importe la forme... ■

Dans le cadre de la Semaine Sans TV

Les maghiens ont encore beaucoup à nous faire découvrir... et chacun d'entre nous peut faire vivre ces drôles de personnages aux formes généreuses. Ce concours est gratuit et ouvert à toute personne désirant partager le bonheur des maghiens. Les textes devront parvenir au plus tard le 21 novembre au Centre Culturel de Rebecq, Chemin du Croly 11, 1430 Rebecq ou par mail (ccr.anim1@skynet.be) ou via Facebook avec comme informations : Nom, prénom, date de naissance, adresse complète, numéro de téléphone et éventuellement une adresse Email. Tous les participants seront symboliquement primés, les trois premiers recevront un cadeau de Didier Maghe et du Centre Culturel.

Exposition peinture et sculpture de Didier Maghe (et des enfants de l'atelier « Maghiens ») ■

Du 10 novembre (vernissage) au 27 novembre

Dans le cadre de la Semaine Sans TV

Allons, venez, entrez, n'hésitez pas, pénétrez dans le monde incroyable des Maghiens ... <http://www.maghe.info/>

Au Moulin d'Arenberg - Exposition accessible gratuitement du mardi au vendredi de 9 à 12 & 14 à 17h, les week-ends de 14h à 18h

Conférence « De l'enfer au paradis! » et présentation de ses amis les maghiens par Didier Maghe ■

Le jeudi 17 novembre, à 19h30

Dans le cadre de la Semaine Sans TV

Au premier abord, ce que cet artiste raconte, semble étrange et incroyable ! Des maghiens, ça existe cela ? C'est ce que Didier Maghe, philosophe à ses heures, démontrera : de leur toute première rencontre chaotique à la tendre complicité qui les uni aujourd'hui et il est intarissable sur le sujet. Cette conférence constitue avant tout une découverte du monde des maghiens mais aussi une recherche de soi-même. D'ores et déjà, il vous prévient, le rire est communicatif et même si vous venez sans, vous risquez de repartir avec lui !

au Café Libr'Air - Entrée gratuite



Ciné Club Junior ■

Arthur 3 - la guerre des deux mondes 21 décembre à 14h30

Maltazard a réussi à se hisser parmi les hommes. Son but est clair : former une armée de séides géants pour imposer son règne à l'univers. Seul Arthur semble en mesure de le contrer... à condition qu'il parvienne à regagner sa chambre et à reprendre sa taille habituelle ! Bloqué à l'état de Minimoy, il peut évidemment compter sur l'aide de Sélénia et Bétamèche, mais aussi – surprise ! - sur le soutien de Darkos, le propre fils de Maltazard, qui semble vouloir changer de camp. A pied, à vélo, en voiture et en Harley Davidson, la petite troupe est prête à tout pour mener le combat final contre Maltazard. Allumez le feu !

Salle communale de Quenast - PAF : 1,5€



Thés dansants ■

Salle communale de Quenast

En collaboration avec la Commission Consultative des Aînés. Une invitation à partager le plaisir de la musique et à revivre votre jeunesse.

Jeudi 24 novembre, 13h30 avec Franco Mallone !

Jeudi 22 décembre, 13h30 avec les Blues Boys !

PAF : 3€ - tartes et café offerts

Senne et Carrières [22]

«L'oiseau vert», spectacle jeune public par le Rafistole Théâtre

Le dimanche 20 novembre à 16h

Spectacle jeune public dès 8 ans, dans le cadre de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant et de la Semaine Sans TV. Il s'agit de l'histoire de Renzo et Barbarine, les jumeaux du valeureux roi Tartaglia et de la tendre reine Ninette, qui ont échappé de justesse à la mort atroce que leur réservait Tartagliona, la mère du Roi. Ils sont recueillis par Truffaldin et Sméraldine, bouchers de profession. Les jumeaux grandissent et deviennent philosophes. Lorsqu'ils atteignent l'âge de dix-huit ans, Truffaldin les chasse effrontément. Perdus dans la forêt, les jumeaux rencontrent Calmon, le roi des statues. Celui-ci leur offre une pierre magique qui les transforme en prince et princesse, maîtres d'un superbe palais. Barbarine se vautre alors dans le luxe, tandis que son frère s'éprend d'une statue du jardin. «Une farce, une pantalonnade, une comedia dell'arte moderne avec le jeu et clichés amusants qui vont avec le style. De jeunes acteurs fraîchement diplômés au jeu d'ensemble convainquant. Les changements de scènes sont signalés par la narratrice à l'aide d'une musique et, là, les cubes du décor sont déplacés, empilés, pour former de nouveaux lieux, c'est inventif et efficace. On s'amuse, on rit, on s'étonne, rythmé, joli jeu. Les adultes, les familles s'amuseront follement ! Très chouette moment, une belle surprise, une fin efficace.» S.C.

Salle Communale de Quenast
PAF : 3€ enfant - 5€ adulte



«Le deuxième coup de feu», comédie policrière de Robert Thomas

**Vendredi 25 et samedi 26 novembre à 20h,
dimanche 27 novembre à 15h**

Avec Sandrine Aubry, Rossano Barchi, Guy Cohen et Patrick Dumont dans une mise en scène de Michel Verheyden et des décors de Gabi Crispin.

Durée : 1 h 30 - Olivier, commissaire de police vient d'épouser la charmante Suzanne mais il est dévoré par le démon de la jalousie. Quoique rassuré par son vieil ami, un inspecteur privé (rôle comique), il décide de tendre un piège à sa femme pour connaître son passé. Hélas va surgir entre eux un beau voyou maître chanteur... Pour sauver Suzanne, Olivier va organiser un crime parfait... avec UN seul coup de feu... mais... mais... mais... Par l'auteur de «Piège pour un homme seul» et de 10 autres succès policiers, voici une comédie à suspense d'un style gai et rapide, coups de théâtre et renversements de situation jusqu'au final, foudroyant bien sûr !!!

A la Salle communale de Quenast - PAF : 8€

L'atelier théâtral de l'asbl Centre Culturel de Rebecq
Le Cayoteu présente
Le deuxième coup de feu
Une comédie policière de Robert Thomas



Avec Sandrine Aubry
Rossano Barchi
Guy Cohen
et Patrick Dumont

Mise en scène de
Michel Verheyden
Décor et repha
de Gabi Crispin

**Vendredi 25 et samedi 26 à 20h,
dimanche 27 novembre à 15h**
Salle communale de Quenast

www.rebecqculture.be

« Si Tom Sawyer m'était conté ... avec les doigts » ■

Jeudi 1er décembre à 20h, à l'occasion de la Journée Internationale des Personnes Handicapées

D'après Tom Sawyer de Mark Twain - Cie Passe Muraille
Si Tom Sawyer m'était conté... avec les doigts est un travail théâtral hors normes qui met en scène les dimensions de surdité et de musicalité dans les relations qu'elles entretiennent. Le spectacle est tout en gestes, en paroles et en musique; le corps, la bouche et les oreilles; trois moyens de communication, trois interprétations qui s'éloignent et se rejoignent, aucune ne pouvant se passer de l'autre. Une approche différente du handicap et une sensibilisation d'un public distinct. **Les personnes déficientes visuelles ont également accès au spectacle grâce à la traduction en français et à la musique intégrée au spectacle.**



A la Salle Communale de Quenast - PAF : 10€

Exposition « Art différencié, un art ouvert au cœur de l'autre » ■

Du 2 (vernissage à 19h30) au 4 décembre inclus,

En collaboration avec l'asbl « La main dans la main »
Nous présenterons le fruit (artistique ou professionnel) de l'expression de personnes handicapées en institution. Sans aucune sélection qualitative sur les œuvres exposées, nous nous y refusons, l'exposition se voudra une réelle vitrine sur cette expression. Oeuvres issues de La Maisonnée (Ittre), La Pommeraie, Emeraude, Le Roseau Vert, Campagn'Art (Reine Fabiola Neufvilles), PiR2, le Foyer de l'Amitié, les Ateliers du 94 et La Renaissance. Comme tous, la personne handicapée éprouve le besoin de s'exprimer. Si elle ne possède pas aussi aisément, ou pas du tout, la possibilité de le faire par le verbe, l'expression par la peinture, la sculpture,

la musique, le théâtre ou toute autre forme artistique, permet de communiquer de nombreux sentiments. La différence avec le milieu artistique «classique» se situe dans l'objectif, ce n'est pas de l'art pour l'art, il n'y a pas de recherche indispensable de l'esthétisme mais plutôt d'exprimer une perception, en totale spontanéité, sans intérêt aucun et avec une sincérité absolue.

Au Moulin d'Arenberg à l'occasion de la Journée Internationale des Personnes Handicapées
L'exposition sera accessible les samedi 3 et dimanche 4 de 14h à 18h. Entrée libre.



Soirée Musicale Zap'Ouest ■

Samedi 3 décembre

La soirée Zap'Ouest clôturera les « Semaines sans TV », un cabaret artistique qui vous fera voyager en musique avec des musiciens de chaque commune. A l'affiche : DETROY /PLUME, LINK, BLUE CAPS, MOONBEAM, NELLSONN, SPLEEN et CLAC ET LES PORTES. Possibilité de repas sur réservation à l'Etable d'Hôtes.

A l'Etable d'Hôtes, Ittre - PAF : 5€

Marché de Noël ■

Samedi 10 et dimanche 11 décembre

Artisans, producteurs du terroir et monde associatif se retrouveront le samedi (13h à 20h) et le dimanche (11h à 18h). Entrée libre. Des emplacements (25€) sont encore disponibles, les personnes désirant exposer peuvent prendre contact avec Carine auprès de nos services.



Agenda

NOVEMBRE

V 18

DON DE SANG

Organisé par la Croix Rouge
A la Salle Communale de Quenast

V 18 21h10

MINI FOOT

Ajax Rebecq A /Schaerbeek
Au Hall Omnisport

V 18

SOUPER SPAGHETTI

De l'Ecole Saint-Géry
A la Salle Communale de Wisbecq

S 19 18h

FOOT P3

US.Rebecquoise B – KFC.Wambeek

D 20 16h

SPECTACLE JEUNE PUBLIC

À la Salle communale de Quenast
Infos : CCR 067/63.70.67

J 24 13H30

THE DANSANT

À la Salle communale de Quenast
Infos : CCR 067/63.70.67

J 24

ATELIER MASSAGE BEBE (GRATUIT)

Organisé par l'ONE - A la Rue des Sauniers
Infos et inscriptions : 0499/99.77.15

V 25 20h / S 26 20h / D 27 15h

SPECTACLE DU CAYOTEU

À la Salle communale de Quenast
Infos : CCR 067/63.70.67

S 26

ST-ELOI

Du Comité des Fêtes de Wisbecq
A la Salle Communale de Wisbecq

S 26

DISTRIBUTION D'ARBRES DU PCDN

A l'Espace du Petit Moulin
Infos : 067/88.71.60

D 27 14h30

FOOT P2

US.Rebecquoise A – Sp.Eizingen A

M 30 20h

CONSEIL COMMUNAL

A la Salle Communale de Quenast

DECEMBRE

J 1 20h

TOM SAWYER

A la Salle Communale de Quenast. Infos :
CCR 067/63.70.67

J 1 14h-17h

APRES-MIDI « JEUX DE SOCIETE »

Une organisation du Conseil Consultatif
des Aînés. À la salle de l'Ancienne Gare
Infos 067/63.89.29

S3

ZAP'OUEST

A l'Etable d'Hôtes, Ittre. Infos : CCR
067/63.70.67

V2 / S3 / D4

ART DIFFERENCIE

Au Moulin d'Arenberg. Infos : CCR
067/63.70.67

S 3 et D 4

KERMESSE AUX MOULES DU PS

A la Salle Communale de Quenast

S 03 18h

FOOT P3

US.Rebecquoise B – Emi.Essene A

V 9 21h10

MINI FOOT

Ajax Rebecq A /Pont à Celles
Au Hall Omnisport

S10 et D11

MARCHE DE NOËL

Au Moulin d'Arenberg
Infos : CCR 067/63.70.67

S 10 et D 11

SOUPER AUX BOUDINS

Du Comité des Fêtes de Wisbecq
A la Salle Communale de Wisbecq

S 10 19h

SOIREE TROPICALE

Avec danseuse brésiliennes, plats antillais
et l'Orchestre « Los Diplomáticos » À la
Salle du Cercle. Au bénéfice des enfants
handicapés d'Haïti

D 11 15h

CONFERENCE DU CERCLE HORTICOLE

« Les abeilles » - Salle de l'Ancienne Gare

D 11 14h30

US.REBECQUOISE A – FC.GALMAARDEN

Me 14 14h

RENCONTRE CONVIVIALE DES JEUNES AÎNÉS

À la salle de l'Ancienne gare

V 16 21h10

MINI FOOT

Ajax Rebecq A /AC Colfontaine
Au Hall Omnisport

S 17 18h

FOOT P3

US.Rebecquoise B – FC.Herne

S 17 14h30

FÊTE DES JUBILAIRES

A la salle communale de Quenast

S17 16h

THEATRE JEUNE PUBLIC

À la Salle communale de Quenast
Infos : CCR 067/63.70.67

S 17 19h30

CONCERT DE NOEL

Organisé par la Royale Harmonie Com-
munale de Rebecq

Me 21 14h30

CINE JUNIOR

À la Salle communale de Quenast
Infos : CCR 067/63.70.67

M 21 20h

CONSEIL COMMUNAL

A la Maison Communale

J 22 13h30

THE DANSANT

À la Salle communale de Quenast
Infos : CCR 067/63.70.67

JANVIER

V 6 21h10

MINI FOOT

Ajax Rebecq A /Win-Cav Bousso
Au Hall Omnisport

J 12 et V 13

GOUTERS DES PENSIONNES

A la Salle communale de Quenast

Le prochain « Rebecq à la une »

sortira en Janvier 2012.

Merci de nous communiquer vos
informations et le calendrier de
vos activités

Avant le 1er décembre à

sarah.berthi@rebecq.be

Service communication

Administration communale

Grand Place 13 - 1430 Rebecq

Graphisme : www.ATdesign.be - Impression : Delferrière
Rédaction : Sarah Berti